COMMUNE DE SAINT-POINT * 71520

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-POINT

Procès-Verbal

Date de mise en ligne : 20 octobre 2025

Réunion de conseil municipal du Vendredi 05 septembre 2025 à 20h30

Le vendredi cinq septembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-POINT s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves QUELIN, maire.

Etaient présents: Pierre-Yves QUELIN, Maud GAND, Pierre-Marie DURIEZ, Thomas LOISIER,

Marcel EBERHART, Violaine MAILLET, François-Xavier DUFOUR

Étaient excusée : Evelyne CINIER

Procuration: Evelyne CINIER (pouvoir à Maud GAND)

Secrétaire de séance : Maud GAND

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h45. Il procède à l'appel des présents. Le procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2025 a été approuvé par le maire. Il doit réglementairement être mis en ligne sur le site internet de la commune dans les huit jours qui suivent son approbation.

1) Délibération modification budgétaire

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal la décision modificative budgétaire qu'il convient d'approuver suite à une erreur d'imputation dans les bons articles des subventions d'investissements 2024.

Emilie TOUTANT secrétaire de mairie expose la demande qui lui a été faite par le Service Comptable afin de réguler la situation. Il convient d'ouvrir des crédits en dépenses et en recettes d'investissements afin de transférer des subventions 2024 sur les bons comptes.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE** de prendre la décision modificative budgétaire
- AUTORISE le maire à effectuer les mouvements comptables

<u>Délibération n°18-25</u> OBJET: DM01-25

INVESTISSEMENT

| Dépenses | | Recettes | |
|---|-----------|--|-----------|
| Article (Chap.) - Opération | Montant | Article (Chap.) - Opération | ivlomtant |
| 1311 (13): État et établissements nationaux | 15 612,00 | 1321 (13) : État et établissements nationaux | 7 432,00 |
| 1312 (13) : Régions | 7 432,00 | 1328 (13) : Autres | 1 915,20 |
| 1318 (13) : Autres | 1 915,20 | 13462 (13): Dotation de soutien à l'invest | 15 612,00 |
| | 24 959,20 | | 24 959,20 |

| P | | | |
|------------------|--------------|-----------------|--------------|
| m m . | | mar a sum | |
| Total Denenses | 24 959.20 | Total Recettes | 24 959.20 |
| i Total Depenses | 13 かて ノンノりかひ | i utal Receites | (かせ ブンブッチリ) |
| • | | l | |

2) Etat des lieux des projets en cours

1/ Maison au 1843 Route du Lac

Le 2 septembre a eu lieu la visite des entreprises suite à la publication de l'appel d'offres.

Les entreprises ont jusqu'au 14 septembre pour déposer leur offre.

2/ Eglise

Cette année encore, la commune a présenté le dossier de rénovation de l'Eglise au loto du patrimoine (mission Bern).

Malheureusement, notre dossier n'a, encore une fois, pas été retenu.

La commune ne pourra pas lancer cette restauration lourde et coûteuse sans avoir l'assurance d'obtenir des financements. Toutefois le travail continue et les élus ont rencontré les représentants des pouvoirs publics afin de tenter de les persuader de soutenir plus efficacement ce projet.

3/ Maison au 1757 Route du Lac

Lors de l'apéro village du 14 juillet, les habitants ont pu aller visiter la maison et laisser un commentaire sur les orientations possibles.

De même que pour l'église, toutes les recherches de financement sont à l'étude et différents dossiers de candidature seront déposés ou l'ont déjà été. De l'obtention ou non de ces financements dépendront aussi les orientations choisies pour la rénovation de ce bâtiment.

4/ Hangar communal

La seconde partie des panneaux solaires a été installée fin juillet sur le pan nord de la toiture du hangar communal. Les travaux de raccordement vont être réalisés par Enedis à qui la demande a été transmise dès la pose des panneaux pour une mise en service la plus rapide possible.

5/ Voirie

Les travaux de voirie ont été réalisés durant la première semaine de septembre sur la route du Mont et sur le chemin du château.

3) Point budget

Au 4 septembre, la situation budgétaire est la suivante :

- Section de fonctionnement : 62 % des crédits ont été consommés, pour 81 % des recettes encaissées.
- Section d'investissement : 6 % des crédits ont été consommés, pour 22 % des recettes encaissées.

Ces chiffres traduisent une exécution budgétaire conforme aux prévisions à ce stade de l'année.

4) Points divers

1/ Bulletin municipal

Le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction. Les associations qui le souhaitent sont invitées à nous communiquer leurs articles dans lequel elles peuvent faire une rétrospective des évènements organisés ces derniers mois.

2/ Repas des ainés

Le traditionnel repas des aînés (70 ans et plus) aura lieu le mercredi 5 novembre à midi.

EFFECTIF SCOLAIRE

| CLASSE | EFFECTIF 2024/2025 | EFFECTIF 2025/2026 |
|--------|--------------------|--------------------|
| TPS | 4 | 3 |
| PS | 8 | 5 |
| MS | 7 | 8 |
| GS | 9 | 7 |
| СР | 6 | 9 |
| CE1 | 13 | 6 |
| CE2 | 4 | 13 |
| CM1 | 12 | 4 |
| CM2 | 6 | 12 |
| TOTAL | 69 | 67 |

Le personnel reste identique à celui de l'an dernier.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h15. La date du prochain conseil municipal a été fixée au vendredi 17 octobre 2025 à 20h30. Fait et délibéré en mairie,

Le maire,

Pierre-Yves QUELIN

La secrétaire de séance, Maud GAND

